Entrevue septembre 2011

Le lieu de fondation de St-Jérôme est en péril



L'ÉCHO DU NORD, le mercredi 21 septembre 2011

www.lechodunord.canoe.ca

Le lieu de fondation de Saint-Jérôme est en péril

Henri PRÉVOST • henri.prevost@hebdosquebecor.com



Gilles Bouvrette, devant le panneau commémoratif qu'il a installé il y a une dizaine d'années devant le site de la toute première église de Saint-Jérôme, sur la petite rue La Chapelle.

Le développement commercial des terrains longeant l'autoroute 15, au nord de la sortie 39, risque fort de faire disparaître les vestiges du lieu de fondation de Saint-Jérôme.

C'est à cet endroit en effet, dans un méandre de la rivière du Nord, que se trouvait au début du 19° siècle le village de La Chapelle, au carrefour de la petite route venant de Montréal et des rangs qui desservaient les fermes de l'ancienne seigneurie Dumont.

Aujourd'hui, ce secteur fait partie de la ville de Mirabel. Les bâtiments qui abritaient la beurrerie et la fonderie, de même qu'une petite école, sont toujours en place. C'est d'ailleurs tout près de cette ancienne école, qu'habite Gilles Bouvrette, que celui-ci a mis au jour, en 1997, les fondations de la toute première chapelle de Saint-Jérôme, érigée vers 1820.

Maison Charbonneau

La Maison Charbonneau, où se trouvent les bureaux de Tourisme Laurentides, témoigne égale-

www.lechodunord.canoe.ca

L'ÉCHO DU NORD, le mercredi 21 septembre 2011

La société d'histoire voudrait commémorer le site de La Chapelle

La Société d'histoire de la Rivière-du-Nord souhaite depuis longtemps commémorer la fondation de Saint-Jérôme, sur son lieu d'origine, mais n'a pas réussi à mener ce projet à terme jusqu'à présent.

Dès le début des années 1980, ses efforts avaient ermis la sauvegarde et la mise en valeur de la maison Charbonneau, éloquent témoin de l'ancien village de La Chapelle, qu'occupe depuis Tourisme Laurentides. La Société est par ailleurs intervenue en 2007

uprès de la Ville de Mirabel, qui s'apprêtait à changer le zonage du secteur pour permettre la construction de commerces.

Dans une résolution formelle, elle avait alors demandé une disposition reconnaissant le caractère historique des lots à l'entrée de la petite rue La Chapelle, «afin de permettre une intégration harmonieuse» des usages commerciaux avec les Discussions en vue?

Un projet de parc

L'organisme proposait du même coup l'aménage-ment d'une halte routière avec un pare en bordure de a néanmoins indiqué **Marc Gascon**. la rivière, où des panneaux d'information rappelleraient l'histoire de cet emplacement patrimonial. admet la présidente de la Société, Suzanne Marcotte.

Saint-Jérôme en 2009, la Société d'histoire avait en outre proposé cinq projets, dont celui de la mise en valeur du site en question, «C'est malheureusement le seul qui n'a pas été retenu», constate Suzanne Marcotte, évoquant des contraintes budgétaires.

Au-delà de la question du financement, le fait que l'emplacement sur trouve sur le territoire de Mirabel, et non à Saint-Jérôme, ne facilite évidemment pas les choses.

Interrogé à ce sujet, le maire de Mirabel a dit se rappeler des démarches menées par Gilles Bouvrette, mais admet que la Ville n'a rien prévu pour la mise en valeur de ce site.

Hubert Meilleur souligne que malgré le changement de zonage, Gilles Bouvrette détient un droit acquis sur sa propriété patrimoniale et y demeure toujours. «Mais est-ce que les générations futures seront intére conserver les lieux?», se demande le maire.

Son homologue de Saint-Jérôme avoue lui aussi que sa Ville n'a aucun projet visant cet emplace-ment, d'autant plus que celui-ci ne se trouve pas sur son territoire. «Je vais en discuter avec M. Meilleur»,

 λ défaut de sauvegarder les vestiges de la première chapelle, peut-être pourrait-on envisager «Nous n'avons jamais eu de nouvelle de Mirabel», l'installation d'une plaque commémorative sur le terrain de la maison Charbonneau.



Photo CDM par Claude Comite
L'ancienne maison Charbonneau, qui abrite depuis l'organisme Tourisme Laurentides depuis les années 80, témoigne de l'ancien village de la Chapelle. Mais le dévi commercial s'intensifie dans les environs.

D'autant plus qu'en vertu de l'entente initiale l'expropriation de Mirabel, ce bâtiment patrimonial

entre Tourisme Laurentides et le gouvernement est là pour rester. «On est ouvert à ça», affirme la fédéral, qui en était propriétaire à la suite de directrice de l'organisme touristique, **Diane Leblond**.

La société d'histoire voudrait commémorer le site de La Chapelle

Écrit par Henri Prévost

MARDI, 20 SEPTEMBRE 2011



L'ancienne maison Charbonneau, qui abrite depuis l'organisme Tourisme Laurentides depuis les années 80, témoigne de l'ancien village de la Chapelle. Mais le développement commercial s'intensifie dans les environs.

La Société d'histoire de la Rivière-du-Nord souhaite depuis longtemps commémorer la fondation de Saint-Jérôme, sur son lieu d'origine, mais n'a pas réussi à mener ce projet à terme jusqu'à présent. Dès le début des

années 1980, ses efforts avaient permis la sauvegarde et la mise en valeur de la maison Charbonneau, éloquent témoin de l'ancien village de La Chapelle, qu'occupe depuis Tourisme Laurentides. La Société est par ailleurs intervenue en 2007 auprès de la Ville de Mirabel, qui s'apprêtait à changer le zonage du secteur pour permettre la construction de commerces.

Dans une résolution formelle, elle avait alors demandé une disposition reconnaissant le caractère historique des lots à l'entrée de la petite rue La Chapelle, « afin de permettre une intégration harmonieuse » des usages commerciaux avec les vieux bâtiments existants.

Un projet de parc

L'organisme proposait du même coup l'aménagement d'une halte routière avec un parc en bordure de la rivière, où des panneaux d'information rappelleraient l'histoire de cet emplacement patrimonial. « Nous n'avons jamais eu de nouvelle de Mirabel», admet la présidente de la Société, Suzanne Marcotte.

Dans le cadre du 175e anniversaire de Saint-Jérôme en 2009, la Société d'histoire avait en outre proposé cinq projets, dont celui de la mise en valeur du site en question. « C'est malheureusement le seul qui n'a pas été retenu », constate Suzanne Marcotte, évoquant des contraintes budgétaires.

Au-delà de la question du financement, le fait que l'emplacement sur trouve sur le territoire de Mirabel, et non à Saint-Jérôme, ne facilite évidemment pas les choses. Interrogé à ce sujet, le maire de Mirabel a dit se rappeler des démarches menées par Gilles Bouvrette, mais admet que la Ville n'a rien prévu pour la mise en valeur de ce site.

Hubert Meilleur souligne que malgré le changement de zonage, Gilles Bouvrette détient un droit acquis sur sa propriété patrimoniale et y demeure toujours. « Mais est-ce que les générations futures seront intéressées à conserver les lieux?», se demande le maire.

Discussions en vue?

Son homologue de Saint-Jérôme avoue lui aussi que sa Ville n'a aucun projet visant cet emplacement, d'autant plus que celui-ci ne se trouve pas sur son territoire. « Je vais en discuter avec **M. Meilleur** », a néanmoins indiqué **Marc Gascon**. À défaut de sauvegarder les vestiges de la première chapelle, peut-être pourrait-on envisager l'installation d'une plaque commémorative sur le terrain de la maison Charbonneau.

D'autant plus qu'en vertu de l'entente initiale entre Tourisme Laurentides et le gouvernement fédéral, qui en était propriétaire à la suite de l'expropriation de Mirabel, ce bâtiment patrimonial est là pour rester. « On est ouvert à ça», affirme la directrice de l'organisme touristique, Diane Leblond